



CHAIRE
D'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE



2 mai 2023
18h00-20h00

Logement et précarité :

Comment l'ESS et les bailleurs sociaux co-construisent des solutions face à la précarité croissante des résidents ?



OUVERTURE

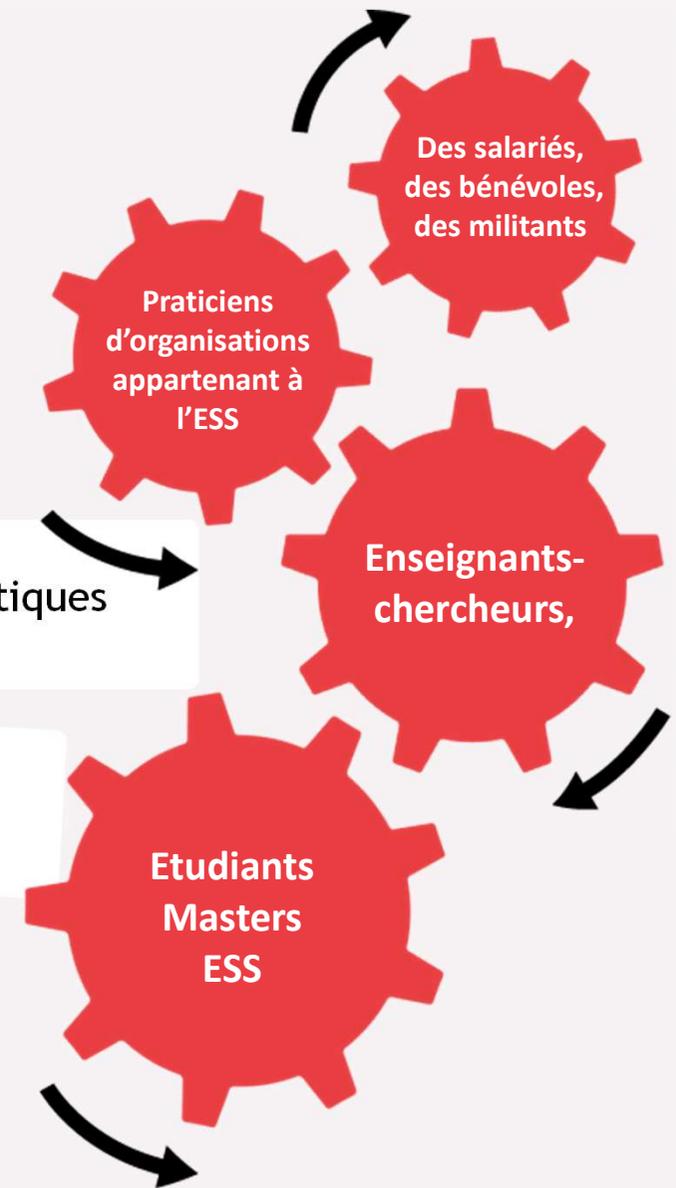
Agnès Thouvenot

1^{ère} adjointe au Maire en charge de la Transition
écologique, de l'urbanisme et de la ville durable

ville de vi || eurbanne

- Espace d'échange et de mutualisation des ressources
- Espace de formulation, d'analyse et d'accompagnement des problématiques stratégiques, organisationnelles, juridiques, sociales, économiques
- Espace de création de nouvelles connaissances engagées et critiques

Recherche et formation partenariale et coopérative





**CHAIRE
D'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE**



Programme

Présentation du contexte et de la problématique

La diversité des formes de précarité, solutions de logement ou d'hébergement adaptées

Comment évoluent les pratiques des bailleurs sociaux ?

De l'élaboration jusqu'à la décision, quels sont les impératifs d'une coconstruction ?

Témoignages d'acteurs

Echanges avec les participants





CHAIRE
D'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE



Participant-e-s

Jean-Baptiste Lesort



Lucie Boireau



Michel Foudriat



Inès Riom

ALLIÉS

Zoumar Mohamed Mbae





CHAIRE
D'Économie sociale
ET SOLIDAIRE



CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Julien LOÏS



Jean-Baptiste Lesort



habitat &
humanisme



Loger, insérer, recréer du lien



Habitat et Humanisme

- Depuis plus de 35 ans, face à l'exclusion et l'isolement, Habitat et Humanisme agit en faveur du **logement**, de **l'insertion** et de la **recréation des liens sociaux**.
- Résolument tourné vers l'innovation, le Mouvement a développé **des outils économiques à vocation sociale** pour financer et mener à bien son action.



*Habitat et Humanisme a été créé en 1985, à Lyon,
par Bernard Devert, professionnel de l'immobilier, devenu prêtre.*

Chiffres clé du Mouvement Habitat et Humanisme en 2021



9 800 familles et
personnes seules en
difficulté

logées en logement
individuel ou habitat collectif

3 000 personnes
âgées

accueillies en EHPAD

2000 personnes
réfugiées ou en grande
précarité accueillies



5 000 bénévoles
2 000 salariés
dans le Mouvement



45 000 sympathisants
(adhérents/souscripteurs/
donateurs...)



Missions

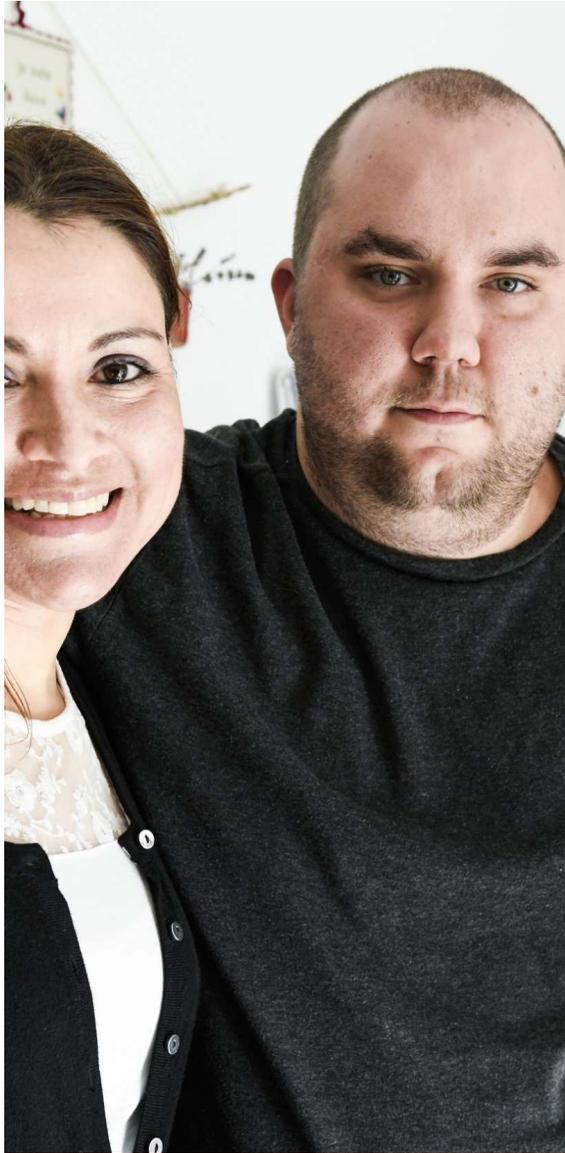
- Permettre aux familles et personnes seules, à faibles ressources, précarisées en raison de leur situation sociale, de leur âge, de leur handicap ou de leur santé, **d'accéder à un habitat**, adapté à leur situation et leurs ressources.
- Contribuer à une **ville ouverte à tous**, en privilégiant les logements situés dans des quartiers équilibrés.
- Proposer un **accompagnement personnalisé ou collectif** des personnes logées pour favoriser la création de liens et l'insertion sociale.



Des solutions d'habitat adaptées aux différentes formes de précarité

Habitat et Humanisme développe :

- ➔ un parc de logements individuels situés dans des quartiers équilibrés,
- ➔ des pensions de famille,
- ➔ des habitats intergénérationnels et inclusifs
- ➔ des EHPAD (*Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes*) et résidences seniors
- ➔ des centres d'hébergement d'urgence et d'accueil de réfugiés



Accompagner pour recréer des liens et favoriser l'insertion

- Un **accompagnement de proximité** des personnes logées pour favoriser la recréation de liens sociaux, l'insertion et l'autonomie.
- **Porteur des valeurs du Mouvement** : écoute, respect et confiance réciproques, valorisation des richesses de chacun, accès à l'autonomie et la citoyenneté.
- Au sein des EHPAD, un « **Prendre soin** » attentif à la personne et à ses proches, jusqu'à la fin de sa vie.



56 associations locales

FONCIÈRES SOLIDAIRES

- La Foncière d'Habitat et Humanisme
- Entreprendre pour Humaniser la Dépendance (EHD)

FEDERATION
Reconnue d'utilité publique

- Accession Solidaire
- 9 AIVS
Agences Immobilières à Vocation Sociale

3 branches d'activité



Médico-social

40 EHPAD, 4 SSIAD et SPASD



Logement accompagné

9 800 logements acquis en propre ou gérés pour le compte de tiers



Hébergement d'urgence et accueil de réfugiés

1 600 places d'accueil





Fédération Habitat et Humanisme

69 chemin de Vassieux 69300 Caluire et Cuire
Reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.

www.habitat-humanisme.org

Crédits photo : Christophe Pouget





CHAIRE
D'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE



Lucie Boireau



SPECTRE DE LA PARTICIPATION

BUT DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC

INFORMER

Fournir au public de l'information équilibrée et objective pour l'aider à comprendre le problème, les options possibles, les opportunités ou les solutions

CONSULTER

Obtenir la rétroaction du public sur les analyses, les options possibles et ou les décisions

IMPLIQUER

Travailler directement avec le public tout au long du processus de façon cohérente pour s'assurer que ses préoccupations et aspirations sont comprises et prises en considération

COLLABORER

Forger un partenariat avec le public à toutes les étapes du processus décisionnel, y compris l'élaboration des options possibles et l'identification de la solution préférée

HABILITER DÉLÉGUER

Confier au public le soin de prendre la décision finale

ENGAGEMENT FACE AU PUBLIC

Nous vous tiendrons au courant

Nous vous tiendrons au courant, nous serons attentifs à vos préoccupations et aspirations et nous vous ferons savoir de quelle façon les commentaires du public auront influencé les décisions

Nous travaillerons avec vous pour faire en sorte que vos préoccupations et aspirations soient reflétées directement dans les options élaborées. Nous vous ferons savoir de quelle façon les commentaires du public auront influencé la décision

Nous compterons sur vos conseils et innovations pour trouver les solutions et intégrerons le plus possible vos conseils et recommandations dans les décisions

Nous mettrons en œuvre ce que vous aurez décidé

ACCROISSEMENT DU NIVEAU D'INCIDENCE DU PUBLIC



CHAIRE
D'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE



Michel Foudriat



Réflexions théoriques et méthodologiques sur la co-construction

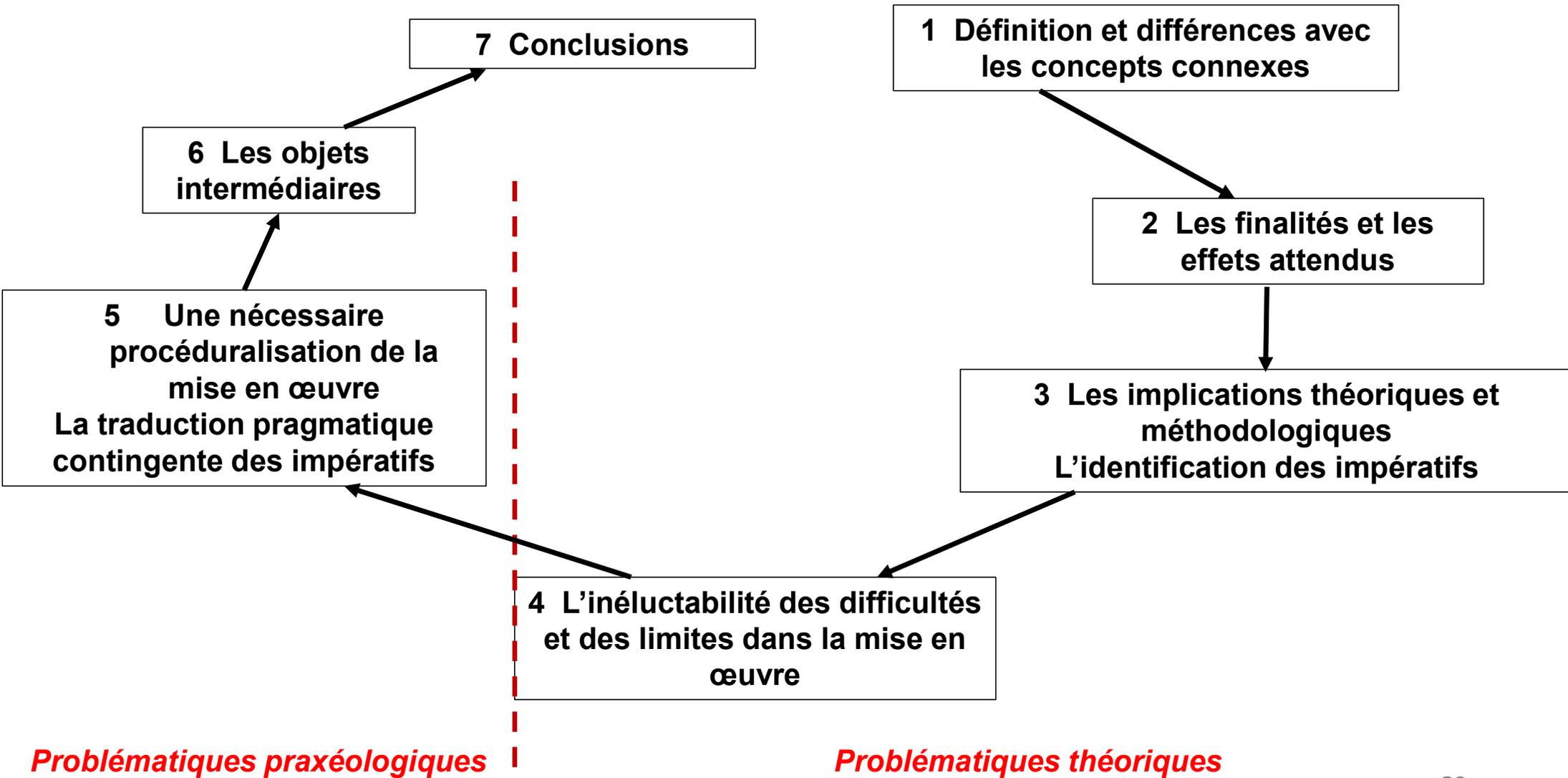
Lyon 2 Chaire ESS
2 mai 2023

19

Michel Foudriat
Institut de la Co-Construction (Paris)
Laboratoire d'études multidisciplinaires en Co-construction
UQAC (Université du Québec à Chicoutimi)
UPEC (Université Paris Est Créteil)

Foudriat Réflexions sur la co-construction Lyon 2 Chaire ESS 2 mai 2023

Les axes de réflexion sur la co-construction



1. Définition

Différences avec les concepts connexes

Définir co-construire

Co

Avec, participer, être avec, contribuer ensemble à une action, réaliser une action ensemble

Peut impliquer mais non nécessairement l'idée d'égalité

Construire

Produire, réaliser quelque chose, implique une finalité concrète à l'action commune,

Co-construire

Implique l'idée d'une transformation des propositions de chacun des acteurs, signifie que chacun des acteurs a une part active pour éviter que le projet finalisé soit un projet décidé par un seul acteur (dirigeant) et imposé aux autres

Une définition de la co-construction

Une définition reconnue et partagée

« Un processus par lequel des acteurs différents :

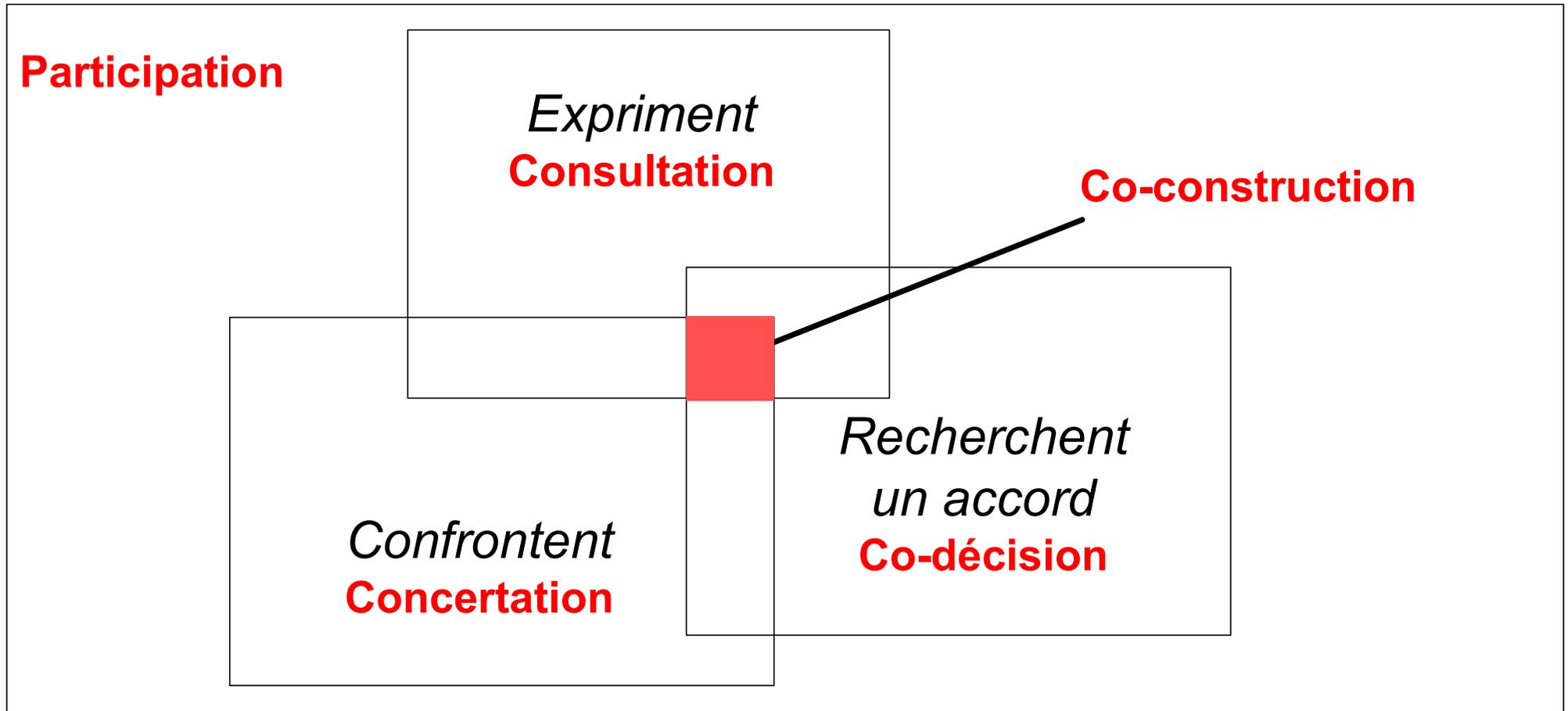
- Expriment et confrontent leurs différents points de vue
- S'engagent dans une transformation de ceux-ci (**des « traductions »**)
- S'accordent sur des traductions qu'ils ne perçoivent plus comme incompatibles » **et construisent un compromis qu'ils considèrent comme suffisamment acceptable**

Foudriat M. (2016), *La co-construction, Une alternative managériale*, Rennes (France), Presses de l'Ehesp

Confusions et abus dans l'usage du terme

- **Une différenciation insuffisamment précisée dans les communications institutionnelles entre les concepts :**
 - Consultation
 - Concertation
 - Co-Construction
- **Un brouillage entre concepts, créateur d'abus et générateur de doutes ou de suspicion**
- **Une inflation dans l'usage d'un terme qui n'est jamais défini**
- **Des démarches non génératrices de co-construction**

La co-construction et les concepts connexes dans le champ de la participation



--- en, pour résoudre les problèmes de co-construction ---

- **Résoudre des problèmes (conflits entre services)**
- **Améliorer des fonctionnements organisationnels, le cadre de vie d'un territoire (espace paysager comme qualité de vie)**
- **Élaborer des projets (personnalisés d'accompagnement, d'établissement, de développement territorial, de changement organisationnel, architecturaux)**
- **Définir des objets industriels**
- **Elaborer des politiques publiques**

Différenciation avec des concepts connexes

Co-construction et participation

Le mot de participation est la référence à partir des années 1990 en France.
C'est ce qu'on appelle le « tournant participatif »

Cependant

« La participation est un “objet flou” : les regards posés sur cette notion ne sont pas tous les mêmes et peuvent diverger. [...] Dans les dictionnaires, la participation est définie comme le fait de prendre part, d'associer des membres au sein d'une organisation »

Le Petit Larousse, Le Petit Robert

« Ces définitions vagues ne précisent pas de quelle manière prendre part, pourquoi prendre part et pourquoi faire. S'agit-il simplement de faire acte de présence, d'avoir son mot à dire ou encore de participer aux prises de décision ? »

Benoit-Point E., « Les patients experts dans la lutte contre le sida au Cambodge

- **La participation n'est pas la co-construction**
- **La co-construction suppose la participation**

Différenciation avec des concepts connexes

Co-construction et concertation

Définition de la concertation

La concertation consiste à mettre en place des démarches (réunions, ateliers citoyens, forum sur Internet, questionnaires, etc.) permettant d'organiser la participation des citoyens à la vie de leur commune (de leur département ou de leur région), notamment en leur demandant leur avis avant la prise de décision par les élus.

La démocratie participative (parfois appelée « concertation ») vise donc à associer les citoyens à la préparation des décisions publiques.

**Baromètre de la concertation et de la décision publique janvier 2017
Harris, Institut de la concertation et de la participation citoyenne
1441 personnes résidant dans une commune d'au moins 3500 habitants**

2. Finalités et effets attendus

Les raisons ou les justifications de la double rupture

- **Une meilleure prise en considération de la complexité et des incertitudes**
 - Face à la multiplicité des points de vue sur la réalité, sur les observations, les analyses et les hypothèses d'actions concrètes, aucun acteur ne peut à lui seul prétendre les appréhender et les maîtriser.
 - Pour parvenir à saisir le plus possible la complexité, l'apport d'une pluralité d'acteurs paraît nécessaire
- **L'acceptabilité de la décision finale par le plus grand nombre d'acteurs pour réduire les risques de retrait, d'opposition ou de désengagement dans la mise en œuvre**
 - La recherche et le développement de l'acceptabilité d'un projet par les acteurs sont facilités par l'implication de ces derniers dans son élaboration (car cette façon crée une situation de prise en compte de leurs points de vue
 - L'acceptabilité du projet devient ainsi un critère plus important que l'objectivité en soi du processus de sa définition

Les finalités de la co-construction et les activités de la mise en œuvre

Deux finalités principales liées et deux impératifs devant être considérés comme incontournables

1. Pour la conception

Avoir un projet **le plus** pertinent, le plus proche de la réalité complexe

Impératifs :

- Avoir un recrutement d'une **pluralité suffisante d'acteurs**
- Concevoir un dispositif délibératif susceptible de faciliter le croisement des connaissances, des expériences et des pratiques d'une diversité significative suffisante d'acteurs

2. Pour la réalisation

Avoir un projet **le plus** acceptable, le plus accepté suscitant le moins de résistances d'oppositions lors de sa mise en œuvre

Impératifs : faciliter un **processus délibératif** entre les acteurs qui :

- Fait émerger une pluralité suffisante de points de vue différents
- Permette des échanges négociés d'arguments et de propositions afin de créer une convergence entre les PDV initiaux et de faire émerger un PDV partagé

Les finalités des processus de co-construction

- **Engager la réflexivité collective autour d'un ensemble de points de vue suffisamment représentatif de la diversité des points de vue des acteurs parties prenantes**
 - Un engagement participatif de tous les acteurs parties prenantes
 - Un engagement contributif de tous les acteurs parties prenantes
- **Rendre possible la convergence entre acteurs et les apprentissages pour la transformation des points de vue initiaux**
- **Faire reconnaître par tous les acteurs une définition d'un point de vue partagé qui soit jugé acceptable**
- **Obtenir la légitimation d'une telle définition**

3. Les implications théoriques et praxéologiques des réflexions sur la définition

33

L'identification des impératifs théoriques et praxéologiques

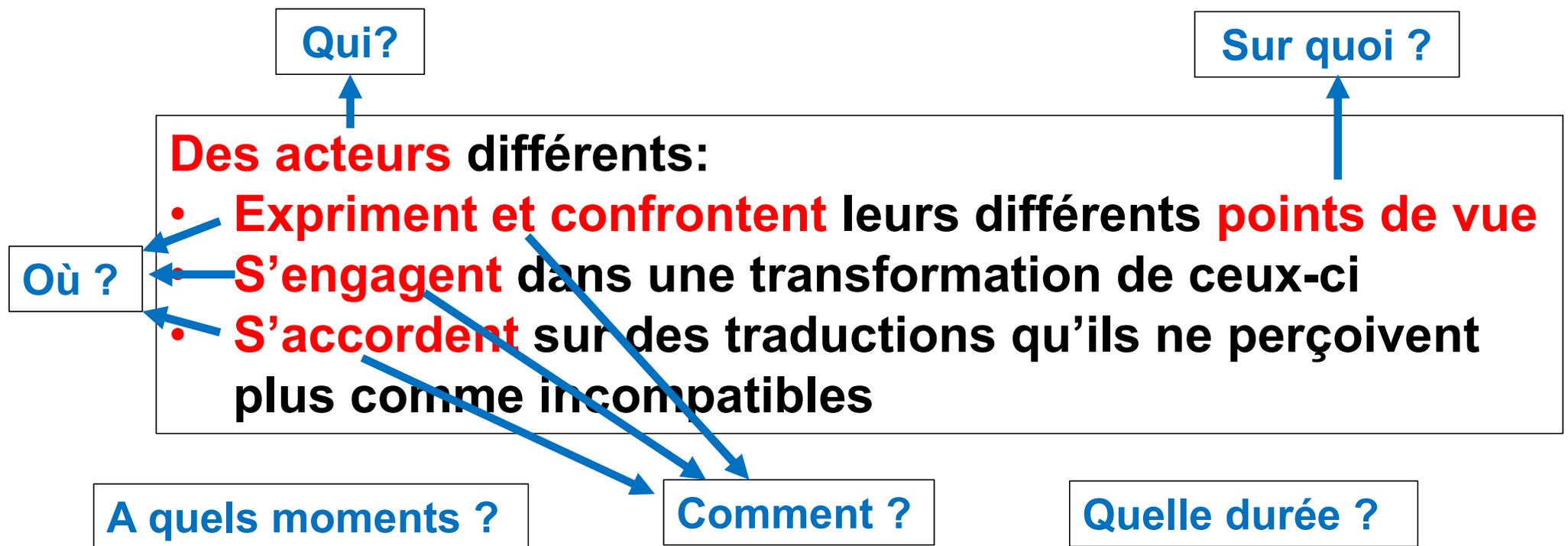
La déconstruction de la définition pour identifier les processus propres à la co-construction

Déconstruire la définition, c'est

- **Identifier les caractéristiques objectives communes aux processus cherchant à promouvoir une co-construction**
- **Identifier les questions problèmes que posent les différents éléments constituant la définition**

Déconstruction de la définition

Les différentes questions d'ordre praxéologique



Les problématiques théoriques et praxéologiques incontournables

Les phases clés de la co-construction

- 1. La définition et l'instauration d'un dispositif dont le sens est partagé**
- 2. L'enrôlement des acteurs parties prenantes dans la démarche**
- 3. L'expression des points de vue au sein d'un espace dialogique**
- 4. L'intercompréhension entre acteurs**
- 5. Le traitement des informations en vue de cerner les controverses et d'élaborer un point de vue partagé**
- 6. La construction d'une convergence (les apprentissages pour les traductions)**
- 7. La construction d'un accord ou une décision collective par consentement (un compromis contingent mais engageant)**

Les impératifs ou principes philosophiques de la co-construction

- **Le principe d'équivalence**
- **Le principe d'égalité**
 - L'isonomie : l'égalité devant la règle
 - L'iségoria : l'égalité de la parole dans l'espace dialogique
 - L'isokratie : l'égalité de pouvoir
- **Le principe de liberté de parole**
- **Le principe de reconnaissance mutuelle**
- **Le principe du meilleur argument comme critère d'achèvement consentie des délibérations**

L'impératif 1 : Le principe d'équivalence

Le principe d'équivalence affirme que le processus de co-construction doit s'appuyer sur tous les acteurs parties prenantes, indépendamment de :

- Leur position
- Leur statut
- Leur genre
- Leur origine sociale
- Leur ancienneté dans un système d'action
- Leur type d'expertise et/ou de connaissance

Ce principe doit se traduire par l'absence de distinction entre les contributions des différents acteurs afin que toutes puissent être considérées comme des réflexions à prendre en compte

- Les critères pour différencier les contributions des acteurs :
 - La rationalité du raisonnement
 - Les justifications étayées par des faits avérés et reconnus

L'impératif 2 : Le principe d'égalité

Le principe d'égalité suppose que tous les acteurs aient la liberté de s'exprimer et de contribuer à la décision traduisant l'accord commun

Le principe d'égalité se décline en au moins deux dimensions :

- L'égalité devant les règles
- L'égalité de la parole : les acteurs ont le même droit à s'exprimer dans l'espace dialogique

L'impératif 3: Le principe de liberté de parole

Le principe suppose que tous les acteurs parties prenantes puissent avoir la liberté de s'exprimer sans redouter des conséquences pénalisantes au niveau de ses activités dans le système d'action ou de son identité.

C'est l'égalité du respect dû à chacun, l'égalité de l'estime de soi, de considération

L'impératif 4 : Le principe de reconnaissance mutuelle

Ce principe suppose que tous les acteurs, y compris les plus faibles ou les plus dominés (dépendants) dans un système d'action aient la possibilité d'avoir le respect de tous les autres quelles que soient les différences entre leurs propriétés sociales et/ou leurs ressources d'acteurs.

L'impératif 5 : Le principe du meilleur argument comme achèvement de la délibération

Ce principe exige que la fin des délibérations et donc l'accord entre les acteurs participants reposent sur l'argument le plus rationnel et le plus étayé

Les impératifs praxéologiques1/2

Impératif praxéologique 1

Avoir une variété pertinente suffisante de points de vue différents pour une prise en compte permettant une approche de la complexité, donc avoir une variété suffisante d'acteurs parties prenantes

Impératif praxéologique 2

Avoir une variété pertinente suffisante de points de vue différents exprimés et avoir des argumentations en lien avec les thématiques des controverses

Impératif praxéologique 3

Rendre possible une intercompréhension suffisante des points de vue de chacun des acteurs par une appréhension par chacun de leurs logiques de construction socio-cognitive

Les impératifs praxéologiques 2/2

Impératif praxéologique 4

Rendre possible le traitement (individuel et collectif) des informations (les points clés des controverses, des argumentations, des réflexions) malgré les limites des fonctions cognitives du cerveau (exemple, avoir des points de vue comparables relatifs à la question abordée)

Impératif praxéologique 5

Rendre possible le dépassement de la conflictualité initiale et l'enclenchement d'une recherche de convergence entre les acteurs. Rendre possible un accord entre les acteurs parités prenantes

4. L'inéluctabilité des difficultés et des limites de la mise en œuvre des impératifs

Difficultés 1

Les difficultés liées à la mise en œuvre de l'impératif praxéologique 1

Un impératif praxéologique

Avoir une variété pertinente suffisante de points de vue différents pour une prise en compte permettant une approche de la complexité

Condition nécessaire 1

Rendre possible une participation dans l'espace dialogique d'une variété suffisante d'acteurs parties prenantes différents

- Définir des formes de recrutement rendant possible la participation d'un ensemble d'acteurs considéré refléter une variété suffisante
- Identifier et définir la modalité de « recrutement » en rapport avec l'échelle de participation retenue

Difficultés 2

Les difficultés liées à la mise en œuvre de l'impératif praxéologique 2

Un impératif praxéologique

L'expression d'une variété pertinente de points de vue différents

Condition nécessaire 2 :

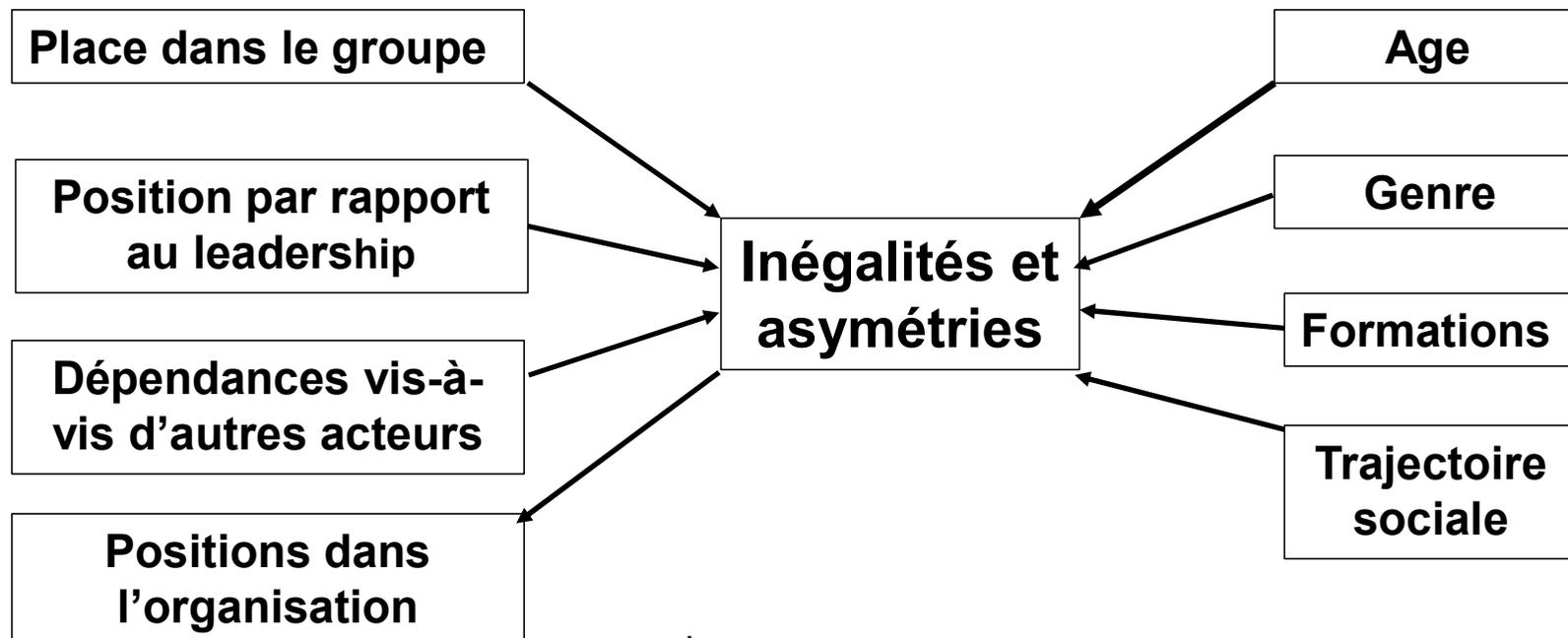
- **Rendre possible la contribution d'un maximum d'acteurs en matière d'expression de leur point de vue**
 - Créer les conditions pour que les acteurs aient un intérêt à s'exprimer
 - Co-élaborer une question englobante qui devienne enrôlante en lien avec les préoccupations concrètes des acteurs
 - Créer les conditions de réduction des freins à l'expression dues aux inégalités et asymétries au sein de l'espace dialogique
 - Formaliser la question enrôlante en cherchant à la rendre compréhensible par le maximum d'acteurs

Difficultés 2

Inégalités et asymétries entre acteurs de l'espace dialogique

Propriétés contextuelles*

Propriétés dispositionnelles*



* Propriétés contextuelles et dispositionnelles voir Lahire B., *L'homme pluriel*

Difficultés 3

L'irréductible difficulté d'intercompréhension entre les acteurs

« Les acteurs intervenant dans la prise en compte d'un problème social sont tous inscrits dans un système de contraintes (institutionnelles, relationnelles, économiques, culturelles, etc.) qui les fait apprécier et traiter différemment les informations qui circulent et qui les fait défendre de points de vue divergents »

Mercier A. (2001), « Amiante, sida, caulerpa taxifolia. L'apport d'une sociologie de l'incommunication à la compréhension des dysfonctionnements des politiques publiques », in *Les effets d'information en politique*, Paris, L'Harmattan, p. 176.

La capacité interprétative des acteurs est une construction socio-cognitive liés à différents facteurs :

- Les facteurs contextuels (contraintes professionnelles et types de difficultés professionnelles rencontrées, normes des groupes d'appartenance, rapport au contexte sociétal et historique, etc.)
- Les facteurs dispositionnels (expériences passées, normes et pratiques issuees des formations suivies, genre, etc.)

6. Les objets intermédiaires

L’"enrichissement" de l’environnement pour faciliter la co-construction

Postulat

Si l’environnement ne peut pas être considéré comme neutre, l’adjonction de conditions définissant le contexte d’une séquence de co-construction va introduire des éléments (des objets intermédiaires) qui peuvent devenir des affordances nouvelles pour les acteurs dans l’environnement qu’est l’espace dialogique

Pour faciliter la co-construction, l’objectif d’un facilitateur est de parvenir à définir des éléments du contexte de la séance de réflexivité collective qui puissent être perçus comme affordances par les acteurs parties prenantes afin de favoriser les activités coopératives en lien avec les objectifs propres à la séquence

La fonction des objets intermédiaires

Les objets intermédiaires « soutiennent », facilitent, permettent :

- **Les activités d'expression et d'explicitation (ils permettent d'appréhender en quoi une formalisation peut être insatisfaisante parce que ne reflétant pas suffisamment les points de vue des acteurs)**
- **Les activités de recherche d'intercompréhension (les objets intermédiaires objectivent la nature des controverses et suggèrent des questionnements)**
- **Les activités de traitement des informations**
- **Les activités de recherche de convergence**
- **Les activités de continuité du processus (ce peuvent être des substituts à la mémoire humaine défaillante et sélective)**
- **La continuité, la progression et la cohérence du processus dans le temps**

7. Conclusions

Complexité et incertitude comme propriétés intrinsèques de la co-construction

3 problèmes principaux, entre autres, suggèrent la complexité des démarches praxéologiques et les incertitudes sur leurs effets :

- 1. L'identification de tous les acteurs parties prenantes**
- 2. L'engagement participatif de tous les acteurs parties prenantes au processus de co-construction**
- 3. La construction des accords sur une définition qui réduit suffisamment les incompatibilités entre les points de vue des acteurs**

La co-construction n'est pas un processus mobilisant de purs esprits cherchant à ajuster leurs argumentations au nom d'un idéal

La complexité et l'incertitude sont à considérer comme des propriétés intrinsèques de tout processus de co-construction

Considérations générales sur la co-construction

- La co-construction est **un processus complexe, aléatoire, contingent**
- La co-construction suppose l'acceptation de **l'incertitude** sur ce qui adviendra au terme du processus
- La co-construction suppose **le renoncement à la maîtrise, le lâcher-prise** par les dirigeants comme par le facilitateur
- Son aboutissement est un construit : il ne peut être défini *a priori*. **La co-construction est une émergence**

Une définition possible

- **La co-construction est un processus finalisé sans fin explicite définie *a priori***

Des lectures pour continuer

Entre autres :

- Foudriat M. (2019), *La co-construction. Une alternative managériale*, Rennes, Presses de l'Ehesp, (2016, 1^{ère} éd.).
- Foudriat M. (2021), *La co-construction en actes. Savoirs et savoir-faire pratiques pour faciliter sa mise en œuvre*, Paris, ESF éditeur.
- Foudriat M., Leyrie C. (2021), *Vocabulaire de la co-construction*, Paris, ESF éditeur.

Merci pour votre attention



CHAIRE
D'Économie sociale
ET SOLIDAIRE



Inès Riom

ALLIÉS

Zoumar Mohamed Mbae





Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

La Plaine Santy

ALLIÉS



Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : qu'est-ce que c'est?

Un projet territorial

territoire de
5-10 000 habitants

rural ou urbain



initié par une
collectivité

et porté par un
Comité Local pour l'Emploi

habitants, entreprises,
services publics, associations,
élus, syndicats ...

Des entreprises à but d'emploi

Des besoins
non pourvus
localement

Des compétences
inexploitées
de chômeurs de longue
durée

Une contribution
financière
de l'Etat et des collectivités



Des emplois en CDI
adaptés aux situations
de chacun

Des services
utiles

aux particuliers,
aux entreprises,
à la collectivité



SANY
PLAINES Emploi

ALLIÉS

Notre démarche



Co-construction

Toutes les parties prenantes sont impliquées dans la construction du projet



Une place centrale pour les personnes durablement privée d'emploi

en particulier de celles et ceux qui en seraient le plus éloigné·e·s



Un projet de territoire

Création d'emploi + redynamisation d'un territoire

Ce sont les territoires locaux qui connaissent le mieux les freins à l'emploi, et qui sont donc à même de les effacer.



Un projet expérimental

Evaluation de l'expérimentation

Actualité sur l'EBE SP-Actions

18 salariés embauchés issus de la privation d'emploi

+ 10 activités développées

+ d'autres activités en cours de lancement

Nouvelle vague de 8 salariés en juin 2023



Présentation Projet Oh Punaises ?!



Stratégie de lutte
contre les punaises de lit
dans le Grand Lyon

Médiateurs Oh Punaises ! Un nouveau métier



Spactions
entreprise solidaire

Jean-Baptiste Lesort



habitat &
humanisme



habitat &
humanisme



L'Épargne et l'Investissement Solidaires avec Habitat et Humanisme

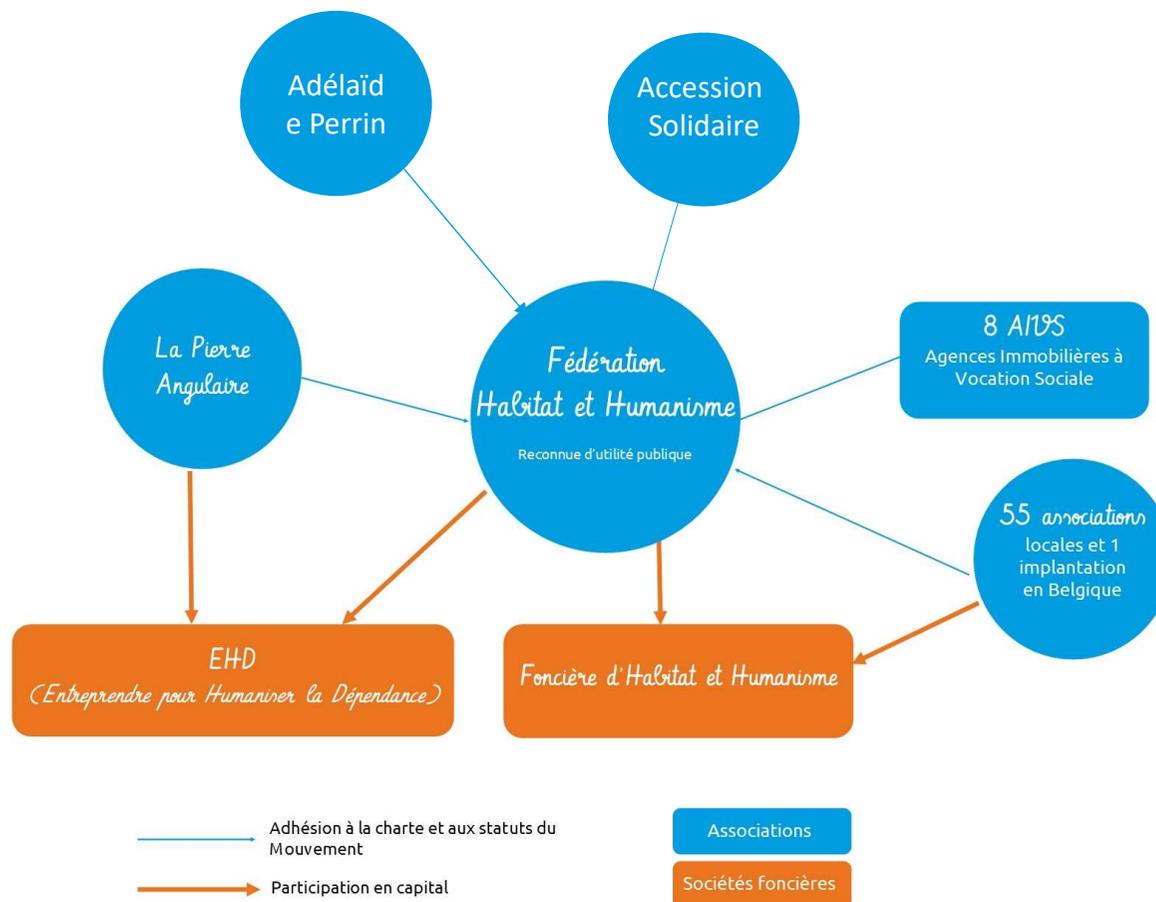


A la croisée de l'économie et du social

« Réconcilier l'humain et l'urbain, l'économique et le social. » Bernard Devert

- ➔ Une association ancrée dans le champs de l'économie
- ➔ Innovation et entrepreneuriat social avec la création d'entreprises à vocation sociale (Foncière d'Habitat et Humanisme, EHD, Agences Immobilières à vocation sociale)
- ➔ Pionnière de l'investissement et de l'épargne solidaire

Le Mouvement Habitat et Humanisme



L'épargne et l'investissement solidaire





L'épargne et l'Investissement solidaires avec Habitat et Humanisme

- ADN d'Habitat et Humanisme
- 18 établissements bancaires partenaires
- Une autre façon d'épargner, utile, responsable et respectueuse des intérêts de l'épargnant
- Deux options :
 - ➔ l'épargne solidaire (produits bancaires)
 - ➔ l'investissement solidaire (actions foncières d'Habitat et Humanisme)

▼
22000
épargnants solidaires
engagés aux côtés
d'H&H

1 M€
Générés par l'épargne
solidaire au profit des
actions d'H&H

Faites fructifier votre épargne !



L'épargne solidaire

4 types de produits :

- ➔ Livrets bancaires solidaires
- ➔ Cartes bancaires solidaires
- ➔ Fonds Communs de Placement
- ➔ Assurances-vie solidaires



Faites fructifier votre épargne !



Livrets d'épargne solidaires



- **Forme d'épargne la plus simple** : l'épargnant donne la totalité ou une partie des intérêts
- **Fiscalité du don** : 75% du montant du don déductible de l'impôt sur le revenu
- Capital garanti / Disponibilité du placement / Pas de frais
- **Livrets les plus utilisés** : *livret AGIR du Crédit Coopératif ; livret A comme AGIR du Crédit Coopératif ; livret LEA du Crédit Mutuel; Service intérêts Solidaire à la Banque Postale*
- **Une nouveauté** : le LDDS => permet de donner à tout moment une partie de son épargne, en plus du partage des intérêts
- **Impact social** : permet de soutenir l'action d'Habitat et Humanisme façon régulière

- ✓ Mécanisme de PARTAGE DES REVENUS
- ✓ Avantage fiscal lié au don
- ✓ Aucun frais bancaire



Faites fructifier votre épargne !





Cartes bancaires solidaires

Crédit Mutuel

CREDIT
COOPÉRATIF



- Fonctionne comme une carte bancaire classique
- Permet au détenteur de **faire un don à chaque transaction** (fiscalité du don)
- **Modalités de soutien adaptées** aux souhaits de chacun
- 2 cartes bancaires solidaires :
 - ➔ La carte Agir : CB visa du *Crédit Coopératif*.
 - ➔ Carte LEA : CB classique créée par le *CM/CIC*



Faites fructifier votre épargne !

 habitat &
humanisme



Fonds communs de placement



- Les FCP sont des supports qui investissent dans des entreprises solidaires, entre autre la Foncière H&H
- Produits gérés de façon prudente
- Durée de placement recommandée : 3 ans
- Possibilité d'y souscrire dans tout établissement financier avec les codes ISIN
- **Impact social** : ++ pour l'action immobilière
- 2 FCP proposés par H&H :
 - ➔ **FCP Solidarité HH – LCL**
25% du revenu est reversé à titre de don à HH
 - ➔ **FCP CA Solidarité HH – Crédit Agricole** :
50% du revenu reversé à titre de don à HH. (fiscalité du don)



Faites fructifier votre épargne !





Assurances-vie solidaires

Allianz 



- ➔ Possibilité d'inclure le **FCP Solidarité HH** dans certains contrats d'assurance-vie, pour les compagnies avec lesquelles nous avons un partenariat :
 - **Allianz** : AVIP HH, AVIP Multilib, GAIPARE SELECTISSIMO
 - **Apicil** : INTENCIAL LIBERALYS VIE
 - **Société Générale** : Erable Essentiel

- ➔ Pour certains contrats, les droits d'entrée sont versés sous forme de don à Habitat et Humanisme (fiscalité du don)

- ➔ Un produit qui se développe de plus en plus (loi Pacte)



Faites fructifier votre épargne !

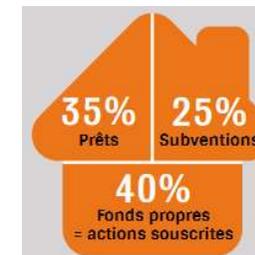
 **habitat &
humanisme**



L'investissement solidaire

Dans la foncière d'Habitat et Humanisme

- **Objet** : acquisition, construction et la rénovation de logements pour des personnes en difficulté.
- **Deux augmentations de capital par an** pour financer les opérations immobilières du mouvement
- **Effet de levier important** :
1€ apporté, 3€ investis dans un logement



Faites fructifier votre épargne !





Pourquoi investir dans la foncière d'Habitat et Humanisme ?

- ➔ J'investis **utile et proche de moi** : 100% de mon investissement sert à financer du logement pour des personnes en précarité
- ➔ C'est un **investissement sécurisé**
 - > Qualité du patrimoine immobilier
 - > Solidité du bilan de la foncière HH, et globalement des structures HH
- ➔ **Rendement attractif**, tenant compte de la réduction d'impôt
 - > Réduction IR-PME-SIEG : 25% de l'investissement
 - > Revalorisation : 0,5% par an en moyenne
 - > Droits de mutation à la sortie : 5%

Au 31/12/2019

8 859

actionnaires

4 434

logements

245,20 M€

Capital + primes
d'émission



Faites fructifier votre épargne !

 **habitat &
humanisme**



Une autre forme de solidarité : « propriétaires et solidaires »

- ➔ la médiation locative avec mandat de gestion via une AIVS (Agence Immobilière à Vocation Sociale) ou une agence partenaire,
- ➔ la location / sous-location : l'association locale Habitat et Humanisme portant le bail en direct,
- ➔ la donation temporaire d'usufruit par laquelle le propriétaire sort le bien de son patrimoine pendant un temps limité.

Au 31/12/2020

4 050

Logements
confiés à H&H



Faites fructifier votre épargne !

 **habitat &
humanisme**

Quelques réalisations de la Foncière H&H

35 ans d'innovation immobilière et sociale



Résidence Cayol – Nice
Résidence bi-générationnelle



Maison Tissatoyt – Nantes
Résidence intergénérationnelle
avec micro-crèche



Espace Emmanuel Mounier – Lyon
Résidence solidaire



EHPAD Lépine Providence -Versailles
(78)



Maison Mosaïque – Orléans
Résidence intergénérationnelle



Hippone – Marseille
Pension de famille et Résidence
intergénérationnelle

Faites fructifier votre épargne !





Fédération Habitat et Humanisme

69 chemin de Vassieux 69300 Caluire et Cuire
Reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.

www.habitat-humanisme.org

Crédits photo : Christophe Pouget





CHAIRE
D'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE



Echanges avec les participants

